

4<sup>ème</sup> objectif Promouvoir l'aide à l'arrêt du tabac.

**Valoriser les structures et les méthodes d'aide à l'arrêt.**

- Elaborer un document régional sur les outils, méthodes et lieux d'aide au sevrage tabagique.
- Proposer et animer au moins un groupe de parole par an et par département pour les fumeurs souhaitant s'arrêter (entreprise, école, maternité...).

**Promouvoir auprès des médecins libéraux et du travail les outils d'aide à l'arrêt (tabac, ouvrons le dialogue).**

- Participer aux Rencontres médicales comtoises.

**Participer à la formation des infirmières scolaires sur la délivrance de substituts nicotiniques.**

5<sup>ème</sup> objectif Développer la contractualisation entre les partenaires régionaux.

**Développer, au niveau local, les contrats.**

- Entre le rectorat, les structures d'enseignement et la DRASS, en application du contrat cadre national, autour d'actions d'éducation à la santé pouvant s'inscrire dans les approches pédagogiques.
- Faciliter et accompagner la démarche de contractualisation entre les différents partenaires.

**Valoriser le programme régional.**

- À travers des éléments de communication : un nom, un logo, un document de présentation.



# Programme de prévention du tabagisme en Franche-Comté



**Complicité  
d'évasion**

2003 - 2006



## Contexte national

En France, les cancers tuent 150 000 personnes par an et 280 000 nouveaux cas sont annuellement diagnostiqués. Ils représentent la première cause de mortalité prématurée (avant 65 ans). Parmi les déterminants identifiés des cancers, le tabagisme occupe une place centrale. Plus de 60 000 décès lui sont directement imputés se traduisant par l'apparition de différents cancers ou d'autres pathologies (broncho-pneumopathies par exemple).

Le Plan Cancer lancé en 2003 par le gouvernement mobilise les acteurs de la prévention et du soin afin d'éviter l'apparition de nouveaux cancers et de mieux prendre en charge les personnes atteintes. En matière de prévention primaire, le plan souhaite "déclarer la guerre au tabac" avec un objectif de diminution de 30% du tabagisme des jeunes, de 20% de celui des adultes. Le programme de prévention du tabagisme 2003-2004 de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé va également dans le même sens.

La Franche-Comté a souhaité se mobiliser de façon coordonnée et partenariale sur ce sujet. Conçu dans son architecture par deux réseaux (CRES/CODES, ANPAA), le projet proposé sur trois ans reste ouvert à des possibilités de collaborations et de partenariats. Il est soutenu localement par la DRASS et l'URCAM de Franche-Comté et financé par l'INPES.

Contacts :

**CRES** : Pascale Angiolini, tél. 03 81 41 90 90, p.angiolini.cresfc@wanadoo.fr

**ANPAA** : Jacotte Rigneault, tél. 03 80 71 22 01, jrigneault@anpa.asso.fr

## 1<sup>er</sup> objectif Former des « établissements sans tabac ».

- Sensibiliser au moins un établissement par an et par département à la démarche des écoles sans tabac.
- Accompagner les établissements formés à la mise en place d'actions éducatives ou environnementales.
- Développer, dans un nouvel établissement hospitalier de la région par an, une dynamique "hôpital sans tabac".

## 2<sup>ème</sup> objectif Dénormaliser le tabagisme.

### Favoriser l'appropriation de l'approche de dénormalisation par les professionnels.

- Organiser un séminaire fermé pour les intervenants en prévention du tabagisme avec des spécialistes de la question de la dénormalisation.

### Aider les publics à décrypter les stratégies et les messages des industriels du tabac (marketing, esthétisme, distribution gratuite de cigarettes...).

- Identifier et valoriser des outils d'animation sur le sujet de la dénormalisation.
- Mettre en place des activités éducatives utilisant cette approche à partir des outils existants ou élaborés par un groupe de travail spécifique.
- Formaliser une intervention type utilisant cette approche.

## 3<sup>ème</sup> objectif Lutter contre le tabagisme des femmes enceintes.

### Informers les femmes enceintes dans les différents lieux (cabinet de gynécologie, préparation à l'accouchement, maternité, PMI...).

- Diffuser la brochure « vous êtes enceinte, protégez votre grossesse », en ciblant au moins une maternité et un autre lieu de fréquentation de la femme enceinte par département.
- Organiser une campagne médiatique (presse écrite, radios...).

### Sensibiliser les professionnels.

- Sensibiliser le personnel soignant aux risques du tabac chez la femme enceinte.
- Faire connaître aux professionnels de la santé et de l'éducation le site « Grossesse et tabac » -www.urcam.org.
- Intervenir systématiquement en formation initiale des futurs professionnels (infirmières, sage-femmes, auxiliaires de puériculture...).